



APPEL A CANDIDATURE

Aide à l'émergence de nouvelles structures

1. Contexte et description:

Cette action « Aide à l'émergence de nouvelles structures en Auvergne Rhône-Alpes » est menée depuis 4 ans par le Réseau Compost citoyen Auvergne-Rhône-Alpes. Une vingtaine de structures, particuliers, entrepreneurs ont été accompagnés et ont démarré ou précisé leur activité.

Un premier séminaire de rencontre :

En 2017-2018, 9 candidats ont été accompagnés avec des projets innovants, des compétences, tous formés au compostage ou en cours de formation Maître-Composteur.

Lors du premier séminaire de rencontre, l'objectif est bien de se connaître et de connaître les projets des uns et des autres pour créer cette émulation nécessaire aux porteurs. Jean-Louis Darmet (trésorier RCC AURA, ex-chef d'entreprise, ex président d'associations, bénévole engagé compostage pour la Banque alimentaire – Chambéry) réalisait depuis l'origine cette mission d'accompagnement à l'émergence de nouvelles structures. Il a su apporter des contenus sur le contexte du compostage aujourd'hui en France et en Europe, sur les relations avec les collectivités, sur le financement des projets de compostage des biodéchets, sur les aspects juridiques d'une création de structure, etc. Lors du séminaire initial, cette promotion de porteurs de projets a posé les bases pour un accompagnement personnalisé des projets avec d'autres rencontres collectives à organiser en fonction des thématiques communes.

L'accompagnement personnalisé :

Nous savons qu'une année minimum est nécessaire pour aboutir à la formalisation d'un projet professionnel et à la création d'une structure. Ces accompagnements personnalisés sont faits de rencontres téléphoniques, sur place, d'échanges d'informations par mail, de recherches d'éléments complémentaires, d'aide au montage de dossier administratif et de mise en relation avec des structures partenaires et institutionnelles.

2. Objet :

Le prestataire aura en charge d'organiser un séminaire de rencontre puis de conduire un suivi personnalisé de structures « Jeunes pousses » souhaitant émerger dans le monde de la gestion de proximité des biodéchets. Un triple objectif est à réaliser :

- Apporter aux porteurs de projets les briques élémentaires pour passer de l'idée au projet et du projet à la réalisation
- Définir les étapes d'un projet, la communication, les financements, le montage juridique (société, association...), les modalités du dialogue avec les collectivités locales en s'appuyant sur les dispositifs d'aide à la création d'entreprises par exemple et d'aide aux associations
- Connaître l'environnement professionnel de la gestion de proximité des bio-déchets

Les « Jeunes pousses » sont adhérents au RCC AURA et Maîtres-composteurs, ils peuvent appartenir à des structures émergentes (association, SCIC, sociétés)...

Prérequis pour être jeune-pousse : être diplômé ou en formation de Maître-Composteur

Réseau Compost Citoyen Auvergne-Rhône-Alpes
Zone Artisanale Terres du Ruisseau
38710 MENS
contact@compostcitoyen-auvergne-rhonealpes.org

Cette action favorise la création de réseau d'entraide fort, on parle de « Promotion Jeunes pousses » au cours de laquelle les valeurs chères au RCC AURA sont transmises : la complémentarité entre les structures plutôt que la concurrence, la connaissance pointue de son domaine, la volonté de transmettre et de diffuser des pratiques vertueuses de gestion des biodéchets dans la convivialité.

3. Cadre et Méthode de réalisation de la mission

La mission se déroule sur 12 mois de la manière suivante dès janvier 2019 :

1. Entretien individuel des aspirants et sélection des candidatures à faire au sein du CA du RCCAURA
2. Séminaire d'échange d'une journée par an
3. Suivi personnalisé à la demande avec visites sur place
4. Evaluation de la mission selon les critères de réussites

Les critères d'évaluation sont les suivants :

- ✓ Nombre d'inscrits chaque année => au moins 3
- ✓ Nombre de création de nouvelles structures/nouveaux projet => au moins 1 par an
- ✓ Satisfaction des participants => au moins ¾ des participants satisfaits de l'accompagnement

Le prestataire répondant à cet appel à candidature devra désigner nominativement la personne en charge de la réalisation de cette mission dans sa structure, du fait de l'accompagnement personnalisé auquel il s'engage auprès des accompagnés.

Le prestataire devra s'appuyer sur les bilans des précédentes opérations et maintenir l'utilisation des outils mis en place sur le site internet du RCC AURA :

- inscription en ligne
- questionnaire en ligne
- publication sur le site du séminaire de rencontre entre Jeunes pousses et de toute autre activité organisée pour ces personnes accompagnées
- publication du bilan de l'action

Dans le cadre de sa mission, le prestataire retenu devra travailler en collaboration avec le prestataire chargé de la mise à jour du site internet, et en lien régulier avec la coordination. Le prestataire pourra faire appel à un sous-traitant pour l'accompagner dans la réalisation de sa mission. Il devra en faire la proposition dans son offre et indiquer le montant et la nature de la prestation sous-traitée.

Comme pour toutes les actions du RCC AURA, cette action est pilotée bénévolement par un membre du Conseil d'administration avec lequel le prestataire retenu restera en contact notamment sur le suivi des dépenses liées à la mission.

Le prestataire retenu devra rendre compte de l'avancée de son travail au Conseil d'administration via la coordination du Réseau.

4. Échéance de réalisation de la mission

Le prestataire retenu bénéficiera des documents historiques de l'opération et du retour d'expérience du précédent prestataire de l'opération.

La mission démarre en janvier 2019 et se termine en décembre 2019. Plus tôt le recrutement des

candidats est réalisé, plus tôt le séminaire peut avoir lieu, et les suivis s'engager.

Les livrables attendus :

- liste des personnes postulantes et retenues pour intégrer « Jeunes pousses »
- un programme pour le séminaire
- le détail des projets de chaque Jeune Pousse
- un support de communication type flyer pour annoncer le séminaire
- un état régulier (bimestriel) des heures et des actions entreprises pour les suivis individuels
- liste des outils mis à disposition des personnes accompagnées
- liste des partenariats
- un bilan détaillé et analytique de l'action.

Tous les documents et échanges de mails devront voir le logo de l'ADEME et celui du RCC AURA apposés et visibles.

4. Conditions financières

La charge de travail pour assurer cet accompagnement à l'émergence de structures en AURA a été évaluée à 15 journées rémunérées à 570 €TTC/j. En aucun cas, le budget global de cette mission ne pourra dépasser 8550 €. Ce budget inclut la rémunération des prestataires web et graphiste (de même que tout frais de déplacement ou d'achat de matériel). A la charge du prestataire de l'organiser, même si une certaine continuité graphique est attendue. Pour cela, il est possible de s'appuyer sur le professionnalisme de la graphiste et webmaster en charge du site internet du RCC AURA. Le prestataire devra veiller à rester dans le cadre de son budget.

Le candidat s'acquittera d'une facture liée aux frais de gestion et de coordination du programme d'actions à hauteur de 30% du coût de sa mission net de taxe, soit 2565 €.

Le paiement interviendra sur facture, payable en partie en juillet 2019. Le solde interviendra en janvier 2020 suite au bilan écrit du prestataire.

5. Dépôt de candidature

Le dépôt de candidature est limité aux membres du RCC AURA à jour de leur cotisation.

La candidature devra être transmise au plus tard par courriel **le 30 novembre 2018**.

Le Conseil d'administration sélectionnera le prestataire et communiquera aux candidats les résultats de la consultation le 6 décembre 2018. Une convention entre le RC CAURA et le candidat reprendra le cadre de la réalisation de la mission ainsi que les modalités financières.

Les critères retenus :

- la motivation du candidat
- sa connaissance des acteurs du Réseau Compost citoyen Auvergne-Rhône-Alpes
- Ses connaissances juridiques et actualisées, concernant le montage de structures et les dispositifs régionaux existants
- ses références dans ce type de mission (accompagnement de structures à la professionnalisation, organisation d'événements...)
- ses expériences professionnelles passées : entrepreneurs, responsabilité administrative d'associations, direction d'établissement...
- la disponibilité du prestataire au cours de cette période de 12 mois
- un rétroplanning cohérent avec les exigences d'anticipation de la mission
- une méthodologie claire
- sa capacité à travailler en équipe et son ouverture aux outils participatifs

Pour des informations complémentaires et l'envoi de la candidature:

Réseau Compost Citoyen Auvergne-Rhône-Alpes
Zone Artisanale Terres du Ruisseau
38710 MENS
contact@compostcitoyen-auvergne-rhonealpes.org

contact@compostcitoyen-auvergne-rhonealpes.org



Réseau Compost Citoyen Auvergne-Rhône-Alpes
Zone Artisanale Terres du Ruisseau
38710 MENS
contact@compostcitoyen-auvergne-rhonealpes.org